



Reçue :

08 JUIL. 2022

DDTM - SEE



Le 06 Juillet 2022

PP / SD

Affaire suivie par Patrick PAQUIER  
Responsable des Services Techniques  
E-mail : travaux@ligne.fr

DDTM 44  
10 Boulevard Gaston Serpette  
BP 53 606  
44036 NANTES CEDEX 1

Objet : Pièces complémentaires  
Lettre recommandée avec avis de réception

Madame, Monsieur,

Pour répondre à l'article L411-2-4 du code de l'environnement, je vous informe que la démolition de l'îlot bâti concerné s'inscrit dans le projet d'aménagement du Cœur de Ville, dont la construction de la nouvelle mairie, en 2019, constituait la première étape.

La hauteur des nids identifiés sur cet îlot est d'environ 6 mètres.

A titre compensatoire, nous prévoyons l'installation de 2 nids artificiels sur la mairie, située à proximité du bâtiment à démolir.

Leur hauteur d'implantation sera identique et la mise en place sera effectuée avant le 1<sup>er</sup> avril 2023. .

Vous trouverez, annexés au présent courrier, les documents complémentaires demandés, ainsi que des photos représentatives.

Enfin, je vous informe que les travaux de démolition sont programmés pour le début du mois de septembre 2022, afin de respecter la période de reproduction.

Recevez, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conseiller Régional Maire,



Maurice PERRION